



**Ligue de vol libre de la Réunion**

Affiliation FFVL : n° 11000

Agrément jeunesse et sport : 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00032

## COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLRL DU SAMEDI 13 MAI 2017

Présents : Patrick Moal, Corinne Galidie, Pascal Delattre, Denis Delouche, Virginie Ducable, Daniel Dijoux, Laurent Vitalis, Noël Carle, Sébastien Coupy, Elsa Dreyfus et le RRF William Bitard

Absents excusés avec pouvoir : Sylvie Jarlier (pouvoir Corinne), Sébastien Bouchard (pouvoir Denis), François Lauri (pouvoir Sébastien Coupy), Jérôme Canaud (pouvoir Laurent), JP Laurent (pouvoir Patrick), Jean René Etheve (pouvoir Pascall)

Absents excusés : Hélène Breguet, Thierry Martin (hors département)

### ➤ **Ordre du jour :**

- ➔ Réponse du CNDS au sujet des actions sportives dans l'océan Indien
- ➔ Formation hand'icape
- ➔ Sites
- ➔ Demande d'aide de Daniel Dijoux
- ➔ référent site
- ➔ Aménagement du site Ravine Tabac
- ➔ BPC Tarifs
- ➔ Panneaux à Kélonia
- ➔ Divers

### ➤ **CNDS et OI :**

Le CNDS n'a pas répondu clairement à la question posée. Nous sommes donc toujours dans le flou.

A la question posée au CNDS au sujet du financement des *ACTIONS SPORTIVES REALISEES DANS LA ZONE OCEAN INDIEN*, sans mention de la partie Europe, il est répondu que

*la demande "ACTIONS SPORTIVES REALISEES DANS LA ZONE OCEAN INDIEN", ne concerne que les pays de la zone OI, l'Europe étant finançable par le Conseil Régional et Départemental, pas par le CNDS (voir fiche de demande).*

### ➤ **Formation Hand'icape :**

La formation Hand'icape aura lieu courant Juin par JJ Dousset

### ➤ **Sites :**

Une réunion avec l'IRT, le Sypral, L'ONF, le TCO...est prévu le 17 mai pour parler des baux de nos sites. L'IRT nous demande, régulièrement, d'avoir des statistiques des vols sur les différents sites. Des statistiques sur les vols effectués par les locaux, les professionnels ainsi que les touristes et ceci pour pouvoir argumenter les frais engagés par l'IRT. La discussion et les décisions qui vont suivre serviront aux représentants de la Ligue soit Patrick, Corinne et Pascal de pouvoir faire front et avoir des cartes en main si besoin.



**Fédération Française de Vol Libre**  
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



**AlpEnergie**  
partenaire officiel kite

**Bilan 2016 - Loyer sites vol libre****36 989,29 €**

N°	Les Soussignés	Forme	Nom du site	Altitude (m)	Commune	Loyer
VL-1	ONF / IRT	conv	Pente Zézé - Riv Rempart	2316	Le Tampon	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Makes 1400	1540	St Louis	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Makes 2000	1950	St Louis	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Maïdo-site de parapente	2019	St Paul	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Maïdo-site de delta	2180	St Paul	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Gros Piton Rond	1420	Plaine des Palmistes	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Piton Textor	2130	Le Tampon	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Dos d'Âne - Piton Sucre	875	La Possession	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Piton Rouge	1930	St Leu	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	La Montagne - OAA	526	St Denis	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Notre Dame de la Paix - Riv Rempart	2095	Le Tampon	0,00 €
VL-1	ONF / IRT	conv	Sentier Scout - RF Mafate	1570	Salazie	0,00 €
VL-14	Mairie Entre-Deux / IRT	conv	Stade de l'Entre-Deux	60	Entre-Deux	0,00 €
VL-15	Mairie Entre-Deux / IRT	conv	Dimitile	1750	Entre-Deux	0,00 €
VL-24	ROCOCO Lucien / IRT	conv	Bellemène 730	730	St Paul	8 947,94 €
VL-25	WALLY Dominique / IRT	conv	Les Colimaçons 800 bis	790	St Leu	5 600,00 €
VL-26	BOURBON Jean-Noël / IRT	conv	Les Colimaçons 800	780	St Leu	3 765,35 €
VL-29	MAILLOT Jean-Marie / IRT	conv	Petite Plaine	1185	Plaine des Palmistes	1 700,00 €
VL-32	ADOLPHE Yvon / IRT	conv	Grand Coude - Riv Langevin	1080	St Joseph	650,00 €
VL-33	HOAREAU Jocelyn / IRT	conv	Hauts de Mon Repos	1150	St Paul	709,00 €
VL-34	MOREL Benoît / IRT	conv	Grègues Ligne Trovalet	105	St Joseph	1 867,00 €
VL-36	Succ. LEFEVRE Gillette / IRT	conv	Piton de l'Entonnoir	450	St Joseph	655,00 €
VL-37	HOAREAU Jean-Alix / IRT	conv	Piton de l'Entonnoir	450	St Joseph	614,00 €
VL-38	GERBITH yoland / IRT	conv	Savanna (Camarron)	25	St Paul	680,00 €
VL-39	Mairie St Joseph / IRT	conv	Piton de l'Entonnoir	450	St Joseph	0,00 €
VL-41	SOUPRAYEN Joseph / IRT	conv	Colimaçons 700		St Leu	2 400,00 €
VL-44	MONDON Bernard / IRT	conv	Grand Coude 1050	1050	St Joseph	1 200,00 €
VL-45	Succ TELMAR / IRT	conv	Dos d'ane		La Possession	1 200,00 €
VL-46	Mairie St Philippe / IRT	conv	Cap Méchant		St Philippe	1,00 €
VL-47	LEBON Guy / IRT	conv	Matouta	461	St Joseph	1 000,00 €
VL-48	REGION Réunion / IRT	conv	Kélonia (Ferme Corail)		St Leu	6 000,00 €

Un tour de table est réalisé pour savoir comment nous pourrions faire si l'IRT décidait de moins nous subventionner.  
Pascal: *Face à l'IRT il y a deux façons de voir: -Augmenter les cotisations des licenciés, voir avec les pro pour qu'ils mettent la main à la poche en particulier pour les pro non FFVL et hors école (par exemple 1€ par bi réalisé)*

*-Réduire les sites et renégocier les baux*

*Un mixte des deux peut aussi être réaliser.*

Virginie: *En premier il faudrait prouver par des statistiques que des touristes viennent sur nos sites et pas que St Leu.*

Laurent: *Faire payer les professionnels en faisant peut être une cotisation volant professionnel par le biais de la FFVL. L'IRT devrait revoir les loyers.*

Nous reprenons la liste des sites. Tous les membres du CD sont favorables au retrait du site de Grand Coude Rivière Langevin qui n'est pas utilisé car trop dangereux.

Au sujet de la pente école de Bellemene, les moniteurs présents nous expliquent, qu'il faudrait garder la pente école de Bellemene car elle permet un très bon apprentissage avec une progression en sécurité. Les membres présents sont favorables à garder la pente école de Bellemene même si la LVLR obtient celle de Parapente Réunion.

Petite information au sujet de la pente école de PR et des locaux : Il existe un bail unique sur la pente école et les locaux de PR. La LVLR est entrain de voir comment faire pour pouvoir financer cette location. La collocation est envisagé avec un club de plongée. Les négociations avec les bailleurs actuels est en cours, le dossier avance.

En résumé : On demande à l'IRT de renégocier les baux existants en particulier : Le 700 St Leu, Bellemene, atterrissage de Piton Rond.

Revoir aussi pour Trovalet ou des plantations de cocotiers se rapproche de l'atterro et le bail s'achève bientôt que Camaron

Demander aux clubs pour l'entretien des sites.

Je vous joins le mail de Jean René pour information .

*Je vous laisse quand même mon avis sur les sites que l'on devra, avec regret, abandonner:*

*- Pour le décollage de Langevin, je suis d'accord pour qu'il soit fermé, puisqu'il n'est plus utilisé depuis que celui du Petit Serré est opérationnel.*

*- L'atterro de Trovalet. La question n'est pas seulement de voir la baisse du loyer avec le propriétaire, mais de savoir s'il compte renouveler le bail bientôt, car les cocotiers plantés dernièrement en périphérie laissent peser un doute.*

*- Piton l'Entonnoir. Je ne vois pas très bien l'emplacement de la parcelle concernée pour en juger. Si c'est vraiment en rupture de pente, peut être que cela pourrait se faire, mais sinon cela risque d'être chaud pour décoller en sécurité. Il ne faut pas dénoncé plus haut que le trait orange sur le plan ci-joint. La présence d'arbres éventuels futurs sur la partie abandonnée est à proscrire.*

*- Colimaçon 700. A mon avis, il est sous utilisé par manque d'entretien. Moi personnellement, cela me plaît de décoller en solo ou en bi sur ce site non encombré, mais à chaque fois, depuis quelque temps, je le vois recouvert de hautes herbes. je ne cherche même plus à y faire un détour pour vérifier, sauf en vol, comme dimanche dernier. A y avoir décoller à plusieurs reprises, il faut que la limite basse ne soit pas plus haute que le trait orange représenté sur le plan. Et encore faut il que la partie dénoncée ne soit pas plantée d'arbres plus tard.*

*- Posé Camaron. Il est vrai qu'un atterrissage plus proche de la falaise permettrait une optimisation d'utilisation de la falaise. Il faut par contre vérifier que la suppression de l'ancienne ligne soit bien prévue. L'information que j'ai eue, au moins pour la partie des hauts des Avirons, c'est qu'elle n'est plus alimentée, mais qu'elle restera en l'état pour servir en cas de problème sur le nouveau réseau et dans le cas de sa grosse maintenance.*

*- Posé de Petite Plaine. J'ai remarqué que cet atterro gagne à être canalisé, car il est abordé toujours sous le même angle. Une configuration bien pensée en long, comme à Camaron pourrait je pense suffire. Cela pourrait faire baisser son coût avec une surface moindre. Il est difficile en tout cas de s'en séparer, car le posé après la ligne n'est pas toujours accessible, surtout si on gratte quelque peu devant le piton. Il servirait en fait plus comme un atterro de secours.*

*- Bellemène. Gros challenge. Le déco bien sûr est indiscutablement à garder. Si on a la pente à PR pourquoi pas*



Fédération Française de Vol Libre  
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie  
Partenaire officiel kite

*abandonner la pente école avec une convention d'utilisation avec Azurtech pour sa partie. Deux écoles en action pourraient y tenir sur la largeur de celle de PR si on l'aménage encore mieux sur sa partie haute, à moins que je me trompe sur ses limites périphériques.*

➤ **Demande d'aide financière de Danil Dijoux :**

Voici la demande de Daniel :

*Demande d'aide pour une intégration au lycée sportif St pierre de courbetin (font romeu)*

Bonsoir Patrick

*Comme je t'en ai déjà parler je souhaite intégrer le lycée sportif de font romeu en vu d'un projet sportif et d'avenir. Je suis actuellement dans l'attente d'une réponse positive de la part du CREPS de Montpellier, qui va valider ou non mon inscription pour la prochaine année scolaire 2017-2018. Je souhaite solliciter l'aide de la ligue dans le cadre de mon projet.*

*En revanche je souhaite aussi participer aux Championnats de France jeune, qui se déroulera du 27 août au 1er septembre à Orcières-merlette. J'ai des amis labas qui y participeront aussi, et ils m'ont dit que leurs ligue prenait en charge leur logement et tout ce qu'il sent suit. C'est la ligue Rhône Alpes, celle dans laquelle Baptiste Lambert se trouve que j'ai eu ses informations. Je me demandais pourquoi la politique de la ligue n'était pas tourner dans le sens de l'investissement des jeunes dans le haut niveau ? Certes il y a les aides pour les championnats UNSS, mais en revanche pour les jeunes qui sont en recherche de haut niveau il n'y a pas grand chose, la preuve le CNDS ne donne aucune aide pour les France jeunes.*

*Sportivement Daniel*

Un tour de table est effectué, des précisions sont demandé à Daniel. Daniel nous explique que pendant sa formation il sera amené à faire des compétitions se qui implique des frais ( déplacement, hébergement et inscription) En résumé tout le monde est favorable pour l'aide pour le championnat de France et la majorité s'interroge sur le projet de vie c'est à dire l'intégration à Font Romeu en sport étude.

Patrick propose de donner 500€ sur fond propre de la ligue pour son billet d'avion, Virginie propose un sponsoring en tant qu'ambassadeur.

Laurent et Sébastien rappellent que Daniel est vice champion de France par équipe en 2013 et champion de France en 2015 et 2016.

Mise au vote pour une aide pour les championnats de France : Il est rappelé à Daniel qu'il doit nous faire un prévisionnel comme pour toutes les demandes de subventions.

La somme allouée sera décidée plus tard en fonction des subventions obtenues des instances.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Mise au vote pour une aide sur son projet de vie :

Noël propose une bourse mensuel.

Laurent et Sébastien précisent que c'est pour du parapente et que Daniel à déjà plusieurs titres et qu'il est dans une phase ascendante.

Corinne est pour une prise en charge des frais d'inscription aux compétitions.

Contre : 4 Abstention : 2 Pour : 10

Un prise en charge se fera donc .

Les modalités de cette prise en charge ainsi que les sommes seront décidées ultérieurement.

➤ **Référents pour les sites :**

Il manque toujours dans la com site un référent pour les sites du Nord Ouest.

Un relance à volontaire va être effectué par Patrick



Fédération Française de Vol Libre  
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie  
Partenaire officiel kite

➤ **Aménagement du site Ravine Tabac :**

Thierry Martin a demandé de dégager le coté sud du site ( près des poubelles) et aussi de reprendre le décollage du 300m.

Thierry Martin étant absent, la commission site va demander à Thierry plus de renseignements, informations...

➤ **Tarifs BPC :**

Lors du Cd du jeudi 9 mars il a été acté 50€ pour la partie théorique et pratique, si le pilote échoue la théorie il pourra la repasser sur une autre cession sans repayer, si il échoue en revanche la pratique il devra s'acquitter de nouveau de 50€. Suite à ce compte rendu quelques personnes nous ont interpellé sur un point précis. En effet certains pilotes ont déjà passé la théorie en payant 20€ et souhaiteraient passer leur pratique.

Pour les pilotes ayant déjà leur théorie, il leur sera demandé de régler seulement la différence soit 30€, en revanche si ils échouent leur pratique ils devront repayer 50€ pour une deuxième cession.

Mise au vote :

Contre:0 Abstention : 0 Pour : 16

➤ **Panneaux à l'atterrissage Kélonia :**

Problèmes récurrents de personnes sur l'atterrissage. Il faut **très rapidement mettre des panneaux** indiquant les dangers sur la zone.

Proposition de faire rapidement une réunion avec les DTE pour savoir se que l'on met sur ces panneaux ainsi que sur le panneaux du 800

➤ **divers :**

➔ Galerie de la navette

La galerie de la navette va être dans un premier temps ressouder par Yann (ami de Sylvie) merci à lui la semaine de l'Ascension puis Patrick avec les emplois aidés va l'emmenner au Port pour un devis précis, et les travaux seront fait suivant la disponibilité de l'entreprise.

➔ Remarque faite à William sur le nombre de moniteurs lors de la préfo Qbi : Plusieurs personnes ont été étonné de voir qu'il y avait 3 moniteurs lors du WE préfo Qbi. A l'origine 4 moniteurs étaient prévus sur le premier jour et 2 sur le deuxième. Pour une meilleure harmonisation l'équipe de formation a préféré mettre 3 moniteurs sur les deux jours afin d'avoir une évaluation objective des participants.

Pascal redit que trois moniteurs c'est trop pour 6 stagiaires.

➔ Patrick demande de vieilles ailes réformées pour le cerf volant. (Noël lui en propose une ). Mais il en faudrait plus.

Fin de séance.

.

La secrétaire